



# Pour une juste compréhension et mise en œuvre de l'article 19 CDPH – Indicateurs des droits de l'Homme

Henri Nickels  
Agence des droits fondamentaux de l'Union  
européenne

Charleroi, 12 décembre 2016

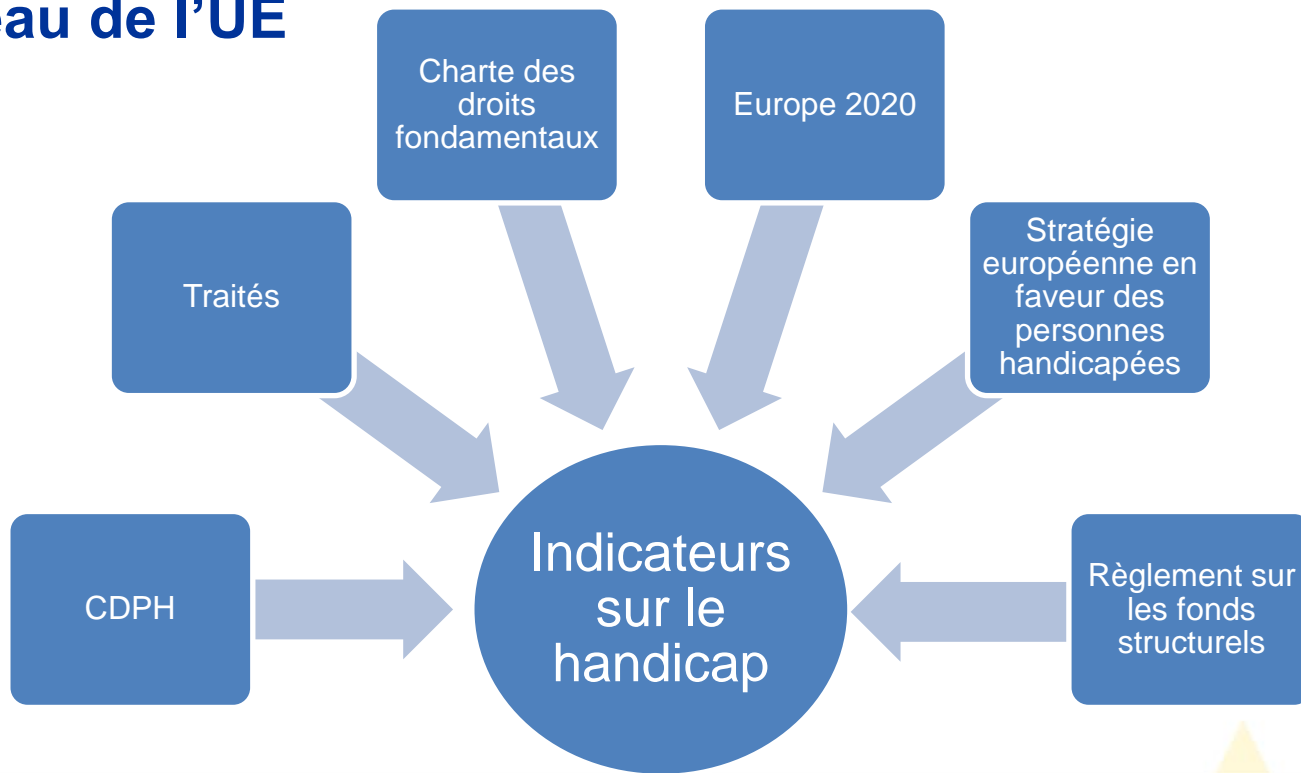
## Quelques mots sur l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

- Agence indépendante de l'UE, située à Vienne, Autriche.
- Son mandat comprend fournir données, informations et expertise aux institutions et États membres de l'UE sur les droits fondamentaux dans le champ d'application du droit européen, pour les aider à comprendre et à surmonter les obstacles qui peuvent entraver la pleine jouissance de ces droits.
- La droit des personnes handicapées est l'un des sujet desquels traite l'agence.
- Approche socio-juridique.

## Les indicateurs comme un outil de mesure

- Les indicateurs permettent aux décideurs de mieux comprendre comment les droits sont réalisés sur le terrain.
- Les indicateurs permettent un suivi des progrès effectués et donc aussi une meilleure évaluation et adaptation des politiques mises en œuvre.
- Les indicateurs permettent des comparaisons entre différents pays et l'identification plus systématique de bonnes pratiques.

## Le cadre de référence pour les indicateurs sur le handicap au niveau de l'UE



## Le travail sur les indicateurs de la FRA

- La FRA applique le modèle d'indicateurs développé par le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies.
- Trois types d'indicateurs: structurels, de processus, de résultat.
- Indicateurs développés par la FRA jusqu'ici: droits de l'enfant; Article 19 CDPH; Article 29 CDPH, particulièrement le droit à la participation politique.

## Trois types d'indicateurs

<h3>Structurels</h3>	<p>Cadre légal, politique et institutionnel</p>	<p><b>Engagement</b></p>	<p>Engagement envers le droit international des droits de l'Homme Législation en place Politiques, stratégies, plans d'action, lignes directrices adoptés Cadre institutionnel Existence de mécanismes de plaintes et de soutien</p>	<p>Garants des droits</p>
<h3>De processus</h3>	<p>Mise en œuvre des politiques, efficacité des mécanismes de plaintes et de soutien</p>	<p><b>Effort</b></p>	<p>Budgets débloqués Mise en œuvre des politiques, stratégies, plans d'action, lignes directrices, etc. Efficacité des mécanismes de plaintes et de soutien</p>	<p>Garants des droits</p>
<h3>De résultat</h3>	<p>Situation sur le terrain – réalisation des droits en pratique</p>	<p><b>Résultats</b></p>	<p>Connaissance effective des droits Impact réel des politiques et autre mesures mises en œuvre Nombre de violations de droits, etc.</p>	<p>Ayants droit</p>

## Les indicateurs sur l'article 19 – disponibles sur [www.fra.europa.eu](http://www.fra.europa.eu)

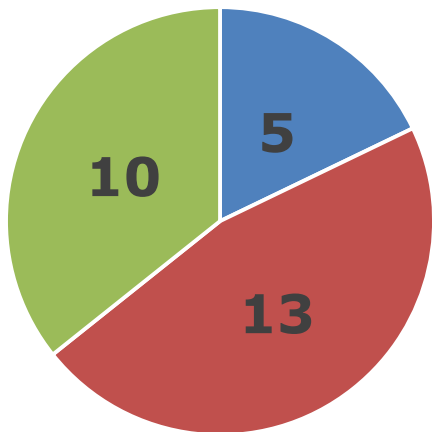
- En cours de développement – tout retour est le bienvenu!
- Elaborés par la FRA, avec le soutien d'organisations de personnes handicapées (OPH), de décideurs politiques, d'experts, etc.
- Quatre parties:
  - Provisions transversales, avec un accent sur les principes généraux de la CDPH;
  - Article 19a (milieu de vie), avec un accent sur l'égalité et sur la liberté de choix;
  - Article 19b (services d'accompagnement), avec un accent sur le choix et le contrôle;
  - Article 19c (services généraux), avec un accent sur les aspects de l'autonomie de vie qui ne se retrouvent pas ailleurs dans la CDPH

Provisions transversales	19 a	19 b	19 c
Accession à la CDPH	Milieu de vie	Accès aux services de soutien	Disponibilité de services et de structures dans la communauté
Plan d'action/stratégie	Institutions	Transférabilité des services de soutien	Adaptation des services et des structures dans la communauté
Implication d'OPH	Implication dans le choix de où vivre	Eligibilité aux services de soutien dans la communauté	
Non-discrimination et aménagements raisonnables		Contrôle par l'utilisateur	
Normes de qualité		Adaptations du logement	
Formation		Soutien informel	
Connaissance des soutiens/services			
Emancipation			
Monitoring			
Plaintes/recours			



ISSUE	STRUCTURAL INDICATOR	PROCESS INDICATOR	OUTCOME INDICATOR
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Transferability of support services</b></p>	<p>Is there a legal provision allowing for community support services to be transferred across different administrative regions?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Types of support service include:           <ul style="list-style-type: none"> <li>• personal assistance;</li> <li>• residential;</li> <li>• in-home;</li> <li>• others (informal support, peer support, day care, voluntary work, etc.)</li> </ul> </li> <li>➤ Can personal budgets/direct payments be transferred across different administrative regions?</li> </ul>	<p>Are the procedures for requesting transferring of community support services accessible for all persons with disabilities, irrespective of age and impairment?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Is assistance in completing administrative requirements available during the process of requesting transferring of support?</li> </ul>	<p>How many persons with disabilities have requested, annually since 2010, transfer of community support services to a different administrative region?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ How many of these requests have resulted in support services being transferred?</li> </ul>

## La stratégie sur le handicap comprend des mesures de désinstitutionalisation ou bien il existe une stratégie spécifique pour la transition de soins institutionnels au soutien dans la communauté



- Oui, il existe une stratégie spécifique de désinstitutionalisation (HR, HU, IE, LT, SK)
- Oui, la stratégie nationale sur le handicap comprend des mesures concrètes liées à la désinstitutionalisation (AT, BG, CY, CZ, EE, EL, ES, FI, IT, LV, MT, RO, SE)
- Aucune stratégie spécifique de désinstitutionalisation ou de mesures concrètes liées à la désinstitutionalisation dans les stratégies sur le handicap (BE, DE, DK, FR, LU, NL, PL, PT, SI, UK)

- Projet en cours à la FRA: développement d'indicateurs de résultat sur la base de l'analyse de données statistiques existantes d'enquêtes sociales européennes (EQLS, EU-SILC, EHIS, SHARE) – une douzaine d'indicateurs ont pu être développés à ce jour sur la base des données existantes.
- Par exemple:
  - Liberté de décider comment vivre dans la communauté [EQLS];
  - Satisfaction avec le logement [EU-SILC], etc.

# Au-delà des indicateurs: analyse approfondie du processus de transition – Projet en cours à la FRA

- **Phase 1: Etat des lieux**
  - Développer les indicateurs sur l'article 19.
  - Identification de différents types de services institutionnels et dans la communauté disponibles pour les personnes handicapées dans les 28 Etats membres de l'UE.
- **Phase 2: identification de lacunes dans la mise en œuvre**
  - Mesures juridiques et politiques prises pour favoriser la transition de soins institutionnels au soutien dans la communauté.
  - Analyse de données statistiques existantes couvrant les 28 Etats membres.
- **Phase 3: recherche sur le terrain** dans cinq Etats membres – Bulgarie, Finlande, Irlande, Italie et Slovaquie (2016 et 2017)
  - Recherche avec tous les acteurs clés impliqués dans et concernés par la transition.
- Résultats à paraître à partir de 2018.

Pour plus d'informations:



**disability@fra.europa.eu**

**fra.europa.eu**